Suivi de la réhabilitation du bâti

RéponseAtténuation

Mise à jour le 22 mars 2019

Publié le 19 juin 2018

La réhabilitation massive du parc bâti est une ambition forte en Hauts-de-France. Son observation passe par le recensement du nombre de logements ayant fait l'objet de rénovations énergétiques dans le parc privé et dans le parc social sur la région des Hauts-de-France et par le suivi de l'activité des Espaces Infos Energie (EIE).
Globalement, le nombre de logements du parc privé réhabilités thermiquement ayant recours à des dispositifs d'aide est en hausse entre 2013 et 2016 (période d'étude). Davantage de conseils Info-Energies sont prodigués ce qui démontre un intérêt certain pour la question. Pour le parc public, seul le nombre de rénovations achevées est connu, sans critère de qualité.

- Description Description
- Données
- Méthode
- Sources

Description

Contexte :

Les lois Grenelle 1 et 2 (respectivement août 2009 et juillet 2010) puis la Loi de Transition Energétique pour la Croissante Verte (TECV - août 2015) ont fixé un cadre national afin de réduire de manière rapide et importante les consommations énergétiques et les émissions associées de l'ensemble des secteurs économique dont celui du bâtiment. La réhabilitation du bâti vise ainsi à la fois la diminution des émissions de GES liées aux consommations d'énergie, la baisse des factures des ménages et la création d'emplois locaux dans les filières du bâtiment. De plus, le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH) fixe des objectifs annuels en matière de rénovation des logements. En région, le cumul d'objectifs des deux anciens SRCAE fixait à 53 000 le nombre souhaitable de logements réhabilités par an.

Analyse globale :

Au vu des indicateurs permettant de renseigner l'intérêt mais aussi le rythme de réhabilitations par an, il ressort que si l'intérêt pour la réhabilitation thermique des logements ne se dément pas (fréquentation des EIE tendanciellement à la hausse), le nombre de réhabilitations lui, diminue : en 2016 il se situait entre 34 et 37 000 logements soit entre 64 et 70 % de l'objectif régional contre plus de 80 % en 2015.

Pertinence de l'indicateur et contenus :

Dans l'ex-Nord-Pas de Calais, le secteur résidentiel est le second secteur le plus consommateur d'énergie après l'industrie alors qu'en ex-Picardie, c'est le premier. Le chauffage occupe ainsi une part très importante dans la consommation énergétique des logements, du fait du caractère plus ancien et vétuste de l'habitat par rapport au reste du territoire français. L'âge du parc et le type de logements ont une incidence importante sur la consommation d'énergie. En 2011, le parc de logements du Nord-Pas de Calais construits avant 1975, concentre 85% des logements dont les étiquettes "DPE" sont évaluées à E, F ou G, soit des logements énergivores. L'enjeu prioritaire au regard du SRCAE est l'action sur les bâtiments existants (en Nord-Pas de Calais des orientations ont été fixées telle que la réhabilitation thermique des logements antérieurs à 1975 d'ici 20 ans, la réhabilitation du parc tertiaire, la limitation des consommations d'électricité spécifiques...). Les experts des Espaces Infos Energie, formés par l'ADEME, sont bien placés pour centraliser toutes les informations concernant l'efficacité énergétique et ainsi aider les habitants dans leurs démarches de rénovation.

- Description
- Données Données
- Méthode
- Sources

Données

Efficience des Espaces Infos Énergie (EIE)

Les Espaces Info Energie, lieux soutenus par l'ADEME (Agence de l’Environnement et de la Maîtrise...

Lire la suite
Réhabilitations/rénovations énergétiques des logements du parc social

La rénovation énergétique des bâtiments contribue à l'amélioration de leur performance énergétiqu...

Lire la suite
Rénovations énergétiques des logements du parc privé

La rénovation énergétique des bâtiments contribue à l'amélioration de leur performance énergétiqu...

Lire la suite

- Efficience des Espaces Infos Énergie (EIE)
- Réhabilitations/rénovations énergétiques des logements du parc social
- Rénovations énergétiques des logements du parc privé

- Description
- Données
- Méthode Méthode
- Sources

Méthode

Méthode :

Les résultats concernant les rénovations énergétiques ont été obtenus sur la base d'une analyse détaillée des différents dispositifs incitatifs pour le logement social et en particulier l'ECO-PLS. Ces données ont été complétées par l'enquête menée par l'ARH.
Les EIE font l'objet d'un suivi direct par l'ADEME, qui quantifie leurs actions à travers le nombre de demandes de conseils personnalisés reçues et traitées.

- Description
- Données
- Méthode
- Sources Sources

Sources

Sites webs

CERC (Cellule Economique Régionale de la Construction)
> Consulter le site

AR habitat (Association Régionale pour l'habitat), fusion de l'AR habitat Nord-Pas-de-Calais et l'URH Picardie pour devenir Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France
> Consulter le site

Ademe (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie)
> Consulter le site

Documents

> CERC : Bâtiment durable bilan 2015 publié en novembre 2016 et bilan 2016 publié en avril 2018

> Enquête ARHLM Nord-Pas de Calais – janvier 2016

Ressources

> Programme "Habiter mieux"

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus